

PRESENTATION

Le secteur des transports contribue pour environ 6% dans le produit intérieur brut du Maroc et pour 10% dans l'emploi global dans le pays. Il contribue également pour 15% dans les recettes de l'Etat.

Le développement de l'économie marocaine est tributaire du développement du secteur des transports. Qu'il s'agisse du transport de voyageurs ou de marchandises, un grand effort reste encore à faire pour satisfaire les besoins du pays.

Le parc automobile national utilisant le réseau routier s'élève à environ 1.500.000 véhicules dont 73% sont des véhicules de tourisme et 27% sont des véhicules utilitaires.

L'offre de transport public de voyageurs (y compris le transport touristique) a enregistré au cours de la période 1994-1998 un accroissement sensible, passant respectivement de 208.000 à 261.000 places, soit une progression annuelle moyenne de 6,3%.

De son côté, l'offre de transport mixte en milieu rural a été caractérisée par une progression annuelle moyenne de l'ordre de 38%, passant de 394 à 1430 autorisations offrant respectivement 5.100 et 18.500 places durant la même période.

En ce qui concerne l'offre de transport public de marchandises, le nombre d'autorisations a enregistré durant la période 1994-1998 une importante progression. Sa croissance annuelle moyenne est de 13,6%. Les autorisations de transport public de marchandises sont passées de 1994 à 1998 de 5.345 à 8.921 autorisations offrant respectivement 99.000 et 183.000 tonnes de charge utile.

Le tonnage total de marchandises transportées en 1998 par les véhicules de transport, pour le compte d'autrui, sous l'égide de l'ONT, a atteint 22 millions de tonnes contre 15,6 millions de tonnes en 1994. L'évolution annuelle moyenne du trafic fret a été de 9,10% entre 1994 et 1998.

Le tonnage global de marchandises transportées par l'Office National des Chemins de Fer (ONCF) en 1998, a atteint 28,28 Millions de tonnes contre 27,29 Millions de tonnes en 1994. Ainsi, le trafic global a augmenté de 3,6% au cours de la période allant de 1994 à 1998.

De même, l'activité du Transport International Routier (TIR) a connu une augmentation du nombre de voyages réalisés, passant de 32.441 en 1994 à 50.968 en 1998, soit un taux d'accroissement global de 57%.

En matière de transport aérien, le Maroc dispose d'un patrimoine aéronautique composé d'une trentaine de plates-formes. Actuellement, quinze aéroports sont ouverts au trafic commercial dont onze sont de dimension internationale.

Le trafic maritime, quant à lui, est constitué à hauteur de 98% par les activités du commerce international. Les 2% représentent le trafic du cabotage national (produits pétroliers principalement).

Par ailleurs, le commerce maritime marocain est dominé par les marchandises en vrac qui représentent 83% des tonnages transportés. Les marchandises diverses et le transport spécialisé d'agrumes-primeurs représentent respectivement environ 15% et 2%.

La croissance de l'économie marocaine nécessite en conséquence, le développement d'activités de transport modernes et efficaces. Pour cela, et en vue d'encourager l'investissement, l'Etat accorde au secteur des transports, des avantages fiscaux dans le cadre de la charte des investissements.